

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0000802

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Hajji Aicha V<sup>e</sup> Mechhoum Bouazzag

Date de naissance :

Adresse : Bloc 1 N° 204/1 Hay adil Hay El Mohammadi

Tél. : 06.02.66.67.25 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. MOUJRAD EL FAJJ  
Oncologue  
76, Bd la Grande Courrière Résidence  
Kheir Apot. 112-1er étage Hay Mohammadi  
Tel 05 22 51 24 52 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10 SEP. 2021

Nom et prénom du malade : HAJJI Aicha Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/02/2021	Cr		10000	MOURAD EL BADA Signature et cachet du Médecin

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FOULARD 193 Avenue Foucart 0522 60 14 83 Corse	10/01/2021	152,60

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE YOUNESS Opticien Optométriste Souk Koréa, Bloc EF N° 16/109 Casablanca / Tél.: 0661.65.09.77 2021	16/09/2021					10000 DT

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. EL FADIL Mourad**

**OPHTHALMOLOGISTE**

Spécialiste des Maladies & Chirurgie des yeux



**الدكتور الفاضيل مراك**

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Laser - Angiographie des yeux

Lentilles de Contact - Strabisme

Membre Titulaire de la Société  
Française d'Ophtalmologie

10 SEP. 2021

أشعة الليزر - العدسات اللاصقة  
تصوير شرائين الشبكة، طب العول

عضو دائم بالجمعية الفرنسية  
لطب العيون

**Agrée Par le Ministère de la Santé Permis de Conduire**

Casablanca, le ..... الدار البيضاء، في

HAFSI Aicha

**MONTURE +VERRES POUR LA VISION DE LOIN:**

**Oeil Droit : (-1 à 80).**

**Oeil Gauche : (-150 à 90)**

**ADDITION VISION DE PRES:**

+250

**OPTIQUE YOUNESS**  
Opticien Ophtalmologiste  
Souk Kéraa, Bloc EF N° 15  
Casablanca / Tél.: 0661.65.09.77

**Dr Mourad EL FADIL**  
OPHTHALMOLOGISTE  
76 Bd La Grande Ceinture 1<sup>er</sup> Etage  
El Khoury El Jadida 112 - 1er Etage  
Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél: 05 22 61 24 52

إقامة الخير 76 ، شارع الحزام الكبير الطابق الأول رقم 112 - الحي المحمدية - الدار البيضاء - (بجانب قيسارية عزيزة)  
Résidence EL Khair - 76, Bd. la Grande Ceinture 1<sup>er</sup> Etage N° 112 Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél. : 0522 61 24 52 - (à coté du kissariat Aziza)

22,60

Fluun L S.V T

Nghu + 3'

Boos

- Hy Fresh CD S.V 15

152,60

Nghu + 3'

PHARMACIE FOUARAY  
193 Avenue Fouaray  
0322 60 14 83 Casablanca

Dr Moura EL FADIL  
OPTANCI GISTE  
76 Bd La Grand Cimture Residence  
EL Khef Aouia 112 -1er Etage  
Hdy Mohammedi Casa  
(05 22 61 24 32)

Lisez attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes sur votre traitement. Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.  
Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.  
Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.

## 1. IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

### a) DENOMINATION

# FLUCON<sup>®</sup>, collyre

Fluorométholone

### b) COMPOSITION

Fluorométholone .....	0,1 g
Chlorure de benzalkonium .....	0,01 g
Phosphate monosodique, phosphate disodique anhydre, polysorbate 80, chlorure de sodium, tétracémathe de sodium, alcool polyvinyle, méthylhydroxypropylcellulose, acide chlorhydrique et/ou hydroxyde de sodium pour ajuster le pH, eau purifiée .....	q.s.p. 100 ml

### c) FORME PHARMACEUTIQUE

Collyre, flacon compte-gouttes de 3 ml.



6 118001 070244

Flucon collyre de 3 ml  
A.M.M. N° 103DMP/21/NCV  
Laboratoires Sothema  
PPV : 22,60 DHS

Remboursable AMO  
406865

# OPTIQUE



# YOUNESS

ROKENEDDINE Mohammed

Souk Koréa Bloc (EF)

N°15 - Casablanca

Tél : 06 61 65 09 77

R.C : 247708

Patente : 45519260

ICE : 000885021000189

## FACTURE

N° 000892

محمد ركن الدين

سوق القرية بلوك (EF)

الرقم 15 - الدار البيضاء

الهاتف : 06 61 65 09 77

س.ت. : 247708

Casablanca, le 16/09/2021

M HAJJI

FICHA

Doit

Docteur EL FADEL MOURAD

Nomenclature N° 401 408

VL OD : cyl sph -1.50 +80°

400,-

OG : cyl sph -1.50 +80°

400,-

VP OD : cyl sph Add 42.00

300,-

OG : cyl sph Add 42.00

300,-

Verres : 400,- P.Ba An et Bleu

300,-

Montures : optiques

600,-

Facture arrêtée à la somme de :

Déesse Hajji de 2000,-

2000,-

OPTIQUE YOUNESS

Opticien Optométriste

Souk Koréa, Bloc EF N° 15

Casablanca / Tél.: 0661.65.09.77

OG

90

90